



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 22 septembre 2018 LE BOURG

Elus : M. le MAIRE, David ROSSIGNOL - Adjoint aux travaux et à l'assainissement, Yannick PERON - Adjoint à la Citoyenneté, à la Sécurité et à l'Environnement, Marie HERVE GUYOMAR, Annaïg GUIDOLLET, Anne MARECHAL, Marie Hélène LE BOURVELLEC

Référents de quartier élus : Jérôme LE BIGAUT - Adjoint aux Sports, Finances et Communication, Arnaud BOUGOT - Conseiller municipal

Référents de quartier non élus : Christian MONNIER, Mme DUPUIS.

Personnel communal : Kristell MORICE : Directrice Générale des Services

M. le MAIRE rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques et le dispositif. Chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet :

http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf

Le dispositif a évolué avec le nouveau mandat. Les réunions de quartier sont désormais suivies par des référents. Les référents de quartier sont remerciés pour leur investissement.

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs et budgétaires, entre autres. D'autres demandes, pour diverses raisons, ne peuvent être validées. Les motifs sont alors exposés.

Questions 2017	
QUESTIONS	REPONSES
Le trou du trottoir de la rue Kerjacob : une personne est tombée et a toujours des séquelles depuis. Quand cela sera-t-il réparé ?	David ROSSIGNOL resitue le lieu : c'est au Croisement de la rue Pierre Jacob et de la rue du Hirguer. Des tracteurs passent là, ce qui dégrade la route : l'enrobé aussi s'affaisse. L'aménagement va être refait : nous sommes en attente du devis des entreprises. David ROSSIGNOL craint que cela ne dure pas dans le temps. Le trou a été réparé juste après la réunion.
Nouvel arrivant : qu'en est-il de l'installation de la fibre optique à	Le maire distingue la fibre et le haut débit. Le haut débit est confié aux Régions et aux EPCI. Dans les grandes villes,



<p>Clohars-Carnoët ?</p> <p>2023 : qui est concerné ?</p>	<p>la fibre est installée par Orange, mais ce n'est malheureusement pas le cas en zone rurale. Il faut un système de relais : Etat région et EPCI. Il faut déterminer les règles de calcul du financement. Cela est du ressort du syndicat breton MEGALIS. Les zones les plus en difficulté ont été identifiées. Il y a un équilibre à trouver entre centralité, ruralité et densité de population.</p> <p>Le plan 2015-2030 de Quimperlé Communauté prévoit un investissement de 50 millions d'€ dont les 3/4 sont payés par l'Etat et la Région (1 million par an) Clohars-Carnoët a été prioritaire pour la zone de Doëlan. Mais les prises et raccordements ne sont pas faits. Pour le reste, Clohars-Carnoët est en phase 3 (après 2023 et jusqu'en 2030), sauf pour la zone artisanale où l'équivalent de 300 prises seront possibles. Il y a un autre problème c'est la main d'œuvre pour installer les prises, en pénurie sur la Région.</p> <p>Le président a annoncé une couverture totale d'ici 2020. Nous allons suivre cela de près. Il faudra 10 ans pour équiper tout le territoire.</p> <p>Tous les secteurs.</p>
<p>Résident de Kerambellec : le lotissement est toujours utilisé comme raccourci pour couper le bourg, avec des vitesses élevées. Un aménagement serait souhaitable.</p>	<p>Quand les élus ont pensé le lotissement, ils l'ont fait avec l'OPAC et ils ont exigé que les plans soient revus. Le problème du raccourci a été posé et des ronds-points et ralentisseurs ont été posés. Le maire a signifié que la voirie ne sera reprise que quand les plateaux seront à la bonne hauteur et les ronds-points matérialisés. Nous ne pouvons pas intervenir car nous ne sommes pas propriétaires.</p> <p>Les plateaux vont être réhaussés et les ronds-points matérialisés. En attendant, les élus sont désolés de cette situation qui avait pourtant été anticipée au départ. Le partenariat avec l'OPAC ne donne pas satisfaction.</p> <p>Quand les aménagements seront faits, on fera un diagnostic et s'il est nécessaire de prévoir un aménagement au niveau de la crèche pourquoi pas ?</p> <p>Les aménagements de la place Nava sont prévus en 2020 et nous sommes dans l'expectative. Si le projet est décalé, un aménagement sera fait néanmoins derrière.</p>
<p>Ne peut-on pas installer des barrières le long du trottoir en face de la mairie pour éviter que les gens se garent pour aller chercher leur pain?</p>	<p>Les élus ont beaucoup discuté avec les commerçants. Ces derniers ont besoin de stationnement. Si les gens ne peuvent se garer dans ce sens, ils iront à la boulangerie suivante...</p> <p>Les commerçants ont demandé à ce que ce ne soit pas empêché.</p> <p>Ce plan d'aménagement de 2002 est une erreur : la place n'aurait pas dû être aménagée de cette façon. La mairie a</p>



	<p>été magnifiée mais le commerce n'a pas été pensé. Ce qu'il faudrait : casser le trottoir, sans doute aussi casser la fontaine et refaire l'aménagement qui date de 2003.</p> <p>Les élus ont fait le choix de ne pas casser la fontaine et de la végétaliser. Les poteaux ont été installés pour contraindre le nombre de véhicules. Ce qui est toléré, c'est l'arrêt minute. Si des barrières sont posées, le commerce sera en difficulté. Etre maire c'est penser à tout le monde.</p>
<p>Les artistes qui exposent, bien souvent, lèguent une œuvre à la commune : où peut-on les voir ?</p>	<p>Elles sont dans la mairie. Celles qui n'ont pas de problème de lumière sont exposées. Les autres sont entreposées à l'abri dans de bonnes conditions de conservation (un lieu dédié n'existe pas à ce jour et c'est un problème). Les œuvres ne sont pas léguées mais achetées par la ville. Elles sont sorties à 2 reprises durant le mandat lors d'une exposition des œuvres communales. Toutefois, la ville a très peu d'œuvres.</p> <p>La prochaine exposition se tiendra à St Maurice : 7 œuvres originales sous la forme de bancs seront exposées puis installées sur la commune. Le projet serait d'installer des objets, des sculptures qui marqueraient des lieux identifiés sur la commune.</p> <p>Nouveau projet : tous les trimestres, une œuvre différente sera exposée à la médiathèque.</p>
<p>Kerambellec : aménagement au niveau de la crèche : visibilité quand on arrive de Moelan : pas de visibilité à gauche avec les poubelles et les verres sur le parking de la crèche + état de saleté du parking</p>	<p>Concernant les contenants, il n'y a pas si longtemps, ils étaient en face au cimetière mais pas approprié : cet emplacement générerait des nuisances inadéquates lorsque les gens se recueillaient. Là encore nous attendons la place Nava pour savoir où les positionner.</p> <p>S'agissant de l'état du parking, autrefois il n'y avait rien : les bordures servaient à sécuriser les piétons et cet aménagement est provisoire.</p> <p>Une visite sera prévue pour voir le souci de visibilité.</p> <p>Une réunion a été organisée avec les responsables de l'OPAC et les riverains pour lister tout ce qui n'allait pas. Des chicane sont prévues pour ralentir les véhicules provisoirement le temps que le conflit juridique sur la voirie soit jugé. Tous les espaces végétalisés seront bientôt réalisés et de manière correcte. Les espaces verts de la ville transmettent leurs préconisations à l'OPAC.</p>
<p>La Hauteur du grillage de la crèche semble insuffisante pour garantir la sécurité</p>	<p>Les élus ont été sollicités par la directrice sur ce point. Les enfants ne peuvent pas passer par-dessus. Un adulte oui, mais un adulte malveillant escaladera n'importe quelle grille et nous ne voulons pas entrer dans ce jeu. Nous appliquons le plan Vigipirate avec le plus de souplesse possible.</p> <p>La crèche au départ recevait 13 000€. Aujourd'hui, elle bénéficie de 81 000€/an et cela devrait encore augmenter. Les élus sont très vigilants à cet équipement et lorsqu'elle a</p>



	<p>été rénovée, les élus ont souhaité que les enfants n'aient pas le sentiment d'être en cage.</p> <p>S'agissant des écoles, les devis pour les sécurisations des accès sont en cours.</p>
--	--

Le maire informe de la tenue prochaine de 2 réunions publiques pour le gymnase et pour présenter le projet de desserte en gaz sur les secteurs de Keranna et du bourg avec GRDF et le SDEF.

S'agissant du bourg, il y a de nombreux travaux en cours qui vont être présentés.

6 projets vont être présentés ce soir.

1- Gaz de ville

Le dossier et le plan sont présentés par David ROSSIGNOL. La méthode était de regarder où se trouvaient le plus de maisons anciennes équipées au fuel pour qu'elles puissent passer au gaz.

Quelles sont les démarches à entreprendre ?

Des permanences se sont tenues en mairie. D'autres sont prévues. Dès le démarrage des travaux, les habitants pourront solliciter le raccordement. Si le réseau ne passe pas devant chez les personnes intéressées et que beaucoup de demandes existent, GRDF peut étudier de dévier le réseau. En revanche, si peu de demandes existent, le linéaire ne sera pas modifié. Dans la rue St Jacques les maisons sont plus récentes, ce qui explique que le réseau ne passe pas par là. A l'avenir, le réseau sera étendu vers le Pouldu et d'autres rues. Les raccordements seront possibles à l'avenir.

Il est possible d'avoir des aides pour changer de chaudières grâce à GRDF, qui conseille les particuliers.

Le coût du raccordement est **de 390 €** sauf si coffret est encastré (un peu plus cher.) On peut demander la mise en place du coffret et se raccorder plus tard. Le gaz est déjà passé dans la ZAC.

La maison des associations sera raccordée par le bas.

La ville s'est engagée à changer tous les chauffages fuel, propane, électrique au gaz naturel, pour ses propres bâtiments.

2- Travaux Les Hauts du Sénéchal

Le secteur nord est raccordé route de Doëlan. C'est le second secteur qui va bientôt être mis en vente. S'agissant du 1^{er} secteur, un PC pour de l'habitat mixte est en cours avec, au RDC, un semi collectif pour les seniors. Tous les lots de la ZAC centre ont été vendus et sur les 20 lots à vendre de la seconde tranche, 15 sont réservés. Des collectifs et des semi collectifs vont également prendre place. Des maisons individuelles groupées seront construites en location accession.

3- Visuels et rapports sur le lancement de l'EMDL

Les retours sont très positifs.

Une personne intervient et regrette d'être restée seule lors de son passage à la ludothèque ; elle n'a pas trouvé la convivialité attendue.

4- Monument aux morts



Yannick PERON présente le projet et rappelle l'appel aux dons lancé à cette occasion pour le financer, tout comme la municipalité l'avait fait en 1921, lors de l'installation du monument au cimetière.

5- Future salle des sports

Jérôme LE BIGAUT fait une présentation de photos. Il rappelle l'intérêt d'avoir les 2 équipements mutualisés. L'étanchéité des vestiaires existants était périmée. Tout le bardage de la salle existante a été refait car il y avait des infiltrations et un problème de luminosité (gêne pendant les matchs avec le soleil plein sud).

Choix de bancs en béton, plus solides.

Réflexion en cours pour augmenter les stationnements de 15-16 places mais cela augmenterait les coûts.

Théoriquement la livraison est prévue fin janvier mais en fonction de l'arrivée du gaz et de la mise en service de la chaufferie de l'ancienne salle, cela peut décaler la date de livraison.

Les WC publics sont présentés. Le coût du projet TTC est estimé à ce jour à 2.2 millions €.

L'activité tennis de table va pouvoir être proposée désormais à la salle.

Le maire informe que l'architecte en est à sa 43ème salle de sports et il n'avait jamais vu élus et de personnel aussi impliqués dans ce type de construction.

6- Travaux à venir : place Nava

La 1ère tranche porte sur la réfection des réseaux d'Eaux Usées dont la fin est prévue mi-novembre ; ensuite démarrage des travaux place Nava.

Le souhait est de favoriser les déplacements doux – les fonctions ont évolué depuis le 1er projet avec la salle des sports : extension des parkings. L'Entrée du parking est prévue au sud des parkings balafenn puis sens unique pour aller vers Kerambellec et création de stationnements des 2 côtés. Le sens unique permet de créer du stationnement le long de la voie existante. L'idée principale est de créer des zones sécurisées pour avoir un déplacement vers les écoles.

Ce qui serait intéressant : un passage clouté chemin de la perche et pas de marquage pour les voitures : il faudrait que ce passage piéton soit refait. Actuellement c'est dangereux.

David ROSSIGNOL : le passage piéton sera déplacé. Un second plateau est prévu dans la seconde tranche. Les élus se rendront sur place.

Les Toilettes publiques existaient avant sur la place de l'église. Vont-ils être reconstruits ?

C'est déjà le cas : ils ont été reconstruits à la salle des sports pour des raisons budgétaires. Ils ne seront pas beaucoup plus loin que lorsqu'ils étaient sur la place. Ces toilettes ne seront pas mutualisés avec ceux de la salle de sports : ils seront accessibles en permanence.

Dans le cadre du réaménagement du parking, l'entrée du chemin de la perche va-t-elle être revue ? quand on sort du chemin en voiture, le stop ou le cédez le passage est dangereux car il y a très de visibilité, entre les bords de la route de Moëlan souvent en friche et les véhicules garés près d'Amzerzo.

David ROSSIGNOL indique qu'il se rendra sur place.



Questions 2018

QUESTIONS	REPONSES
M Monnier : les stationnements sur les trottoirs, route de Guidel en venant du carrefour après l'ancienne menuiserie Pennec posent problème pour les poussettes ou les personnes handicapées ; également le samedi matin	<p>David ROSSIGNOL : le problème est connu. C'est un vrai problème de civilité : effectivement les poussettes ne passent pas... la solution : avertir le policier municipal pour qu'il verbalise systématiquement d'autant que c'est toujours la même voiture.</p> <p>Le maire remarque que c'est identique avec les campings cars sur la côte : difficiles à verbaliser car pas de personnel le WE</p>
Rue de Keranguen : signalé et constaté : des voitures sont garées côté cabinet médical- les gendarmes n'interviennent pas car il faudrait une bande jaune sur le trottoir.	<p>Jacques JULOUX : Si on met une bande jaune : l'amende est de 135€.</p> <p>David ROSSIGNOL : pour information, une partie du trottoir de cette rue est privé.</p> <p>Les gendarmes sont là pour la prévention. Ils verbalisent assez peu les stationnements. Le maire n'a pas autorité sur la gendarmerie et fait appel à elle quand il y a un problème.</p>
Souci d'adresse : la dénomination village de Quillien ne figure pas sur le plan : confusion avec rue de Quillien et cité de Quillien. Point signalé en 2017 à l'urbanisme mais pas de changement.	<p>Ce soucis rue de Quillien a aussi été relaté par d'autres. Nous allons regarder. Effectivement, il peut y avoir des confusions. Le maire n'a pas la réponse à cette question qui sera étudiée auprès du service urbanisme.</p>
Quelle place pour la pratique du vélo à Clohars ?	<p>Le maire compare le vélo aux chemins. Dans quelques années, les gens comprendront les projets sur la commune. Dans la ZA du Sénéchal, une piste vélo traverse la commune du sud jusqu'aux écoles. Le cheminement vélo sera construit sur 5 ans.</p> <p>Cela ne donne pas la solution pour aller au Pouldu. Nous avons longtemps envisagé un chemin qui passait dans un champ mais qui ne nous appartient pas. L'agriculteur qui exploite le champ souhaitait une largeur suffisante. Les propriétaires au moment de signer ne voulait pas s'engager sur une convention pluri annuelle. Nous avons donc abandonné car un projet à 300 000€ ne peut être remis en question chaque année.</p> <p>La ville travaille à faire des voies cyclables de Kerambellec jusqu'à la rue des Grands sables. Selon où passera la voie, les aménagements seront différents. Nous travaillons à un plan global. L'idée est de réaliser le plus possible de pistes cyclables y compris là où existent des voies cyclables car les pistes sont plus sécurisées. Le souci est que tout est à la charge de la commune.</p> <p>Arrivé au Kérou, nous ne pourrons pas faire une piste mais des aménagements. Le gros souci aujourd'hui est la cohérence de l'ensemble. C'est une préoccupation : des géomètres y travaillent actuellement.</p>
Quand va démarrer la 3ème tranche	2023 ou 2025. Cela dépend du rythme de l'aménagement



des hauts du Sénéchal ?	et de la demande
Au niveau de Keranguen, est-ce un rond-point ou est-ce un stop ? la voiture qui sort de chez Clément Cariou a-t-il la priorité ou pas ?	Cet aménagement fait régulièrement l'objet d'une demande de réaménagement. Ce sont les riverains qui ont demandé les modifications par rapport au stop. David ROSSIGNOL c'est un rond-point sécurisé par un stop pour les gens qui descendent la rue St Jacques. Il s'agit d'une demande de M Cariou pour sécuriser sa sortie.
Rue René Coguen : herbes très hautes dans le caniveau- riverains obligés de les couper eux-mêmes...	Effectivement les services ont du retard : une campagne va démarrer. Ils sont très sollicités l'été avec les manifestations et la commune est très étendue.
Vitesse excessive route de Lorient	
Cet été, des voitures ont stationné sur la pelouse du Carrefour ; cela générerait un flux entrée/sortie au bout du terrain privé. Cela représente un danger.	C'est un terrain privé
Rue de Keranguen et parking pharmacie : marquage 20km/h mais subsiste rue de St Jacques 30	Le 30 va disparaître dans quelques jours
Pas de passages piétons pour les 2 cités	On ne peut mettre des passages piétons partout car il y a des normes à respecter. Les élus n'ont jamais eu le sentiment qu'il manquait de passages piétons dans cette rue.
Zone commerciale : 13 à la douzaine toujours pas réparée : il y a péril. Il faudrait faire accélérer les choses	C'est une situation juridique de conflit avec des assurances. On a juste mis des barrières. On ne peut rien faire : c'est totalement privé. La crêperie va bientôt être mise aux enchères et vendue. La propriétaire n'attend qu'une chose c'est de nettoyer.
Très satisfaite du fleurissement de la place de la mairie mais le cube de l'expo gâche tout.	Le cube a rempli son objectif : être visible. Cette année, le nombre d'entrées à l'abbaye n'a jamais été aussi important. Le cube était déjà installé en 2016, en bleu. Cela attire l'œil. Quant à la couleur, c'est très subjectif.
Pouldu et partie est de la commune : concerne les nuisances sonores pendant les beaux jours samedi et dimanches par les avions de parachutistes la ville peut-elle intervenir auprès de SPEEDAIR basée à Lann Bihoué	A voir : on peut peut-être intervenir. La ville va se renseigner
Etat du parking du cimetière délabré route de Quimperlé L'idée de l'engazonner est bonne	Choix de ne pas l'enrober pour que l'eau passe. Les services remettent du remblai.
Peut-on envisager un composteur pour les fleurs périmées ?	
Pourquoi n'y a-t-il plus de composteur près du restaurant scolaire ?	
Projet de contournement des marches rue Lannevain : qu'en est-il ?	David ROSSIGNOL précise que c'est une demande de la commission accessibilité : on ne sait pas aujourd'hui où va passer le réseau de gaz dans la rue et il y a de fortes chances qu'il passe sous le trottoir donc il est préférable d'attendre. S'il n'y avait pas eu le gaz, cela aurait déjà été fait



<p>Un camion a emporté un portique 32 rue de Lannevain qui soutient des fils : que compte faire la ville ? les ST et la PM se sont rendus sur place mais rien ne bouge du côté d'ERDF.</p>	
<p>Dégradation des trottoirs rue Lannevain après la zone commerciale ?</p>	<p>La ville est consciente du problème. Le programme prévoyait qu'elle soit refaite mais il y a eu le gaz et la salle des sports coûte plus chère que prévue sachant que les dotations de l'État ont baissé. Cette voirie doit être refaite de manière globale et pas réparée de temps en temps. Nous savons que ce sera cher mais ce sera envisagé dans un second temps.</p>
<p>Rue Lanmeur? qu'en est-il ?</p>	<p>Les traces rouges matérialisent un aménagement pour freiner les voitures. On avait prévu de ne faire des plateaux qu'aux entrées de ville mais c'est trop dangereux pour rester en l'état. Ces aménagements vont être faits avant la fin de l'année : la difficulté est d'expliquer cela aux agriculteurs. Les agriculteurs passent par là pour éviter le bourg et la CUMA est à la sortie de la route de Quimperlé. Au début, on avait positionné des écluses mais les gros engins agricoles ne passaient plus.</p>
<p>Ecoulement des eaux de pluie rue St Jacques : y a-t-il quelque chose de prévu ?</p>	<p>Il y a eu un problème et il a été réglé. Toutes les eaux de la ZAC nord se sont déversées car l'entreprise n'y avait pas pensé mais depuis un bassin d'orage a été réalisé. Le réseau a une grosse section en haut de la rue et une petite en bas ce qui n'est pas logique.</p>
<p>Les agriculteurs roulent trop vite y compris la nuit</p>	<p>Le maire indique que les agriculteurs expriment être en difficulté et ils s'estiment incompris. Il invite les gens à écrire en mairie pour pouvoir servir de médiateur.</p>